

Ce droit subsista pour les seigneurs de La Pierre jusqu'à la Révolution. Le poteau de justice s'élevait sur le bord du chemin public montant du château à l'église de Durette : une croix, portant le nom caractéristique de *Croix des pendus*, en occupe aujourd'hui à peu près l'emplacement.

Dans la description du château de La Pierre, il a été fait mention de ces curieux blocs de rochers, que l'on voit en grand nombre sur la colline de Durette, appelés *blocs erratiques* à raison de leur nature absolument différente du terrain sur lequel ils reposent.

Ces blocs sont polis, non roulés et non striés; leurs angles sont à peine émoussés. Ils sont assez volumineux, mesurant souvent un mètre de longueur sur 40 ou 50 centimètres d'épaisseur. Tous, ou à peu près, sont formés de *grès triasique* ayant même épaisseur, même grain et mêmes colorations que les bancs de rochers qui couronnent la montagne d'Avenas distante au nord d'environ six kilomètres en ligne droite, et dont ils ont été forcément détachés. Mais comment leur transport à Durette a-t-il bien pu s'effectuer?

Deux érudits géologues lyonnais, MM. Falsan et Chantre, après une étude approfondie de la question, ont été amenés à conclure à l'existence dans le pays, à l'époque préhistorique glaciaire, d'un assez vaste glacier occupant le bassin de Beaujeu et appelé par eux *glacier de la vallée d'Ardière* (24).

---

La Roche La Carelle ne semble pas avoir bien compris le sens de ce passage de Louvet, lorsqu'il parle de La Pierre, *fief autrefois nommé Tour-Bourdon*. La Pierre n'a jamais porté ce nom-là.

(24) A. Falsan et E. Chantre : *Monographie géologique des anciens*